



INFORMATIONS PAROISSIALES

N° 343 - MAI 2021

ISSN 2779-3931

PAROISSE SAINT-JEAN

23 rue Jean Moulin -18000 BOURGES

☎ 02.48.24.29.94

Permanence : vendredi 17 h à 18 h 45

Site web : [paroisse de Bourges -Saint-Jean](http://paroisse.de.Bourges-Saint-Jean)

Responsable de la publication :

Père Alain KRAUTH

alain.krauth@diocese-bourges.org

Retrouvez sur www.diocese-bourges.org

les actualités diocésaines, les informations de ce bulletin
dans les rubriques agenda et lettre du mois de la paroisse.

EN ROUTE VERS LA PENTECÔTE : DIMANCHE 23 MAI

Depuis le dimanche de Pâques jusqu'au dimanche de Pentecôte, la première lecture à la messe est tirée du livre des Actes des Apôtres qui raconte le début de l'Église après la mort et la résurrection de Jésus.

Ce livre nous dit comment les premiers disciples sont sortis de l'accablement et de la peur et ont retrouvé courage et joie pour annoncer que Jésus était ressuscité des morts, que sa mort sur la croix n'était pas la marque d'un échec retentissant mais le signe manifeste de la profondeur de l'amour de Dieu pour les hommes, que l'Esprit de Dieu (l'Esprit-Saint) était présent pour aider les hommes à vivre à la suite de Jésus et pour les aider à discerner les choix à faire pour avoir une vie bonne et évangélique.

En ce temps de crise sanitaire, nous pouvons penser que l'Esprit de Pentecôte nous invite à résister à la morosité et au repli sur soi pour nous ouvrir aux problèmes de ceux qui nous entourent et de l'humanité entière. Cette crise est aussi l'occasion de réaliser que l'humanité n'arrivera pas à se sauver uniquement avec ses propres forces : l'égoïsme individuel et collectif, l'ampleur des défis (crise sanitaire, réchauffement climatique, inégalités entre les personnes et entre les peuples) semblent bien trop pesants. Seul Dieu peut prendre en pitié l'humanité et la sauver en pardonnant les péchés et en offrant inlassablement sa miséricorde.

Avec l'autorisation de la revue Chantiers des Fils de la Charité.

« La pandémie a ébranlé les convictions de nombreuses personnes. Les chrétiens n'échappent pas à ce phénomène. Ce texte de Maurice Morand, prêtre du diocèse de Caen, rédigé en 2015, est toujours actuel.

La Bible est le Livre des épreuves surmontées. Les récits de la Passion le montrent. Au fil de l'Ancien Testament, il y a l'Exode, puis la déchirure de l'Exil. La littérature issue de ce dernier événement représente au sein de la Bible un héritage spirituel immense. Sans l'Exil, la Bible existerait-elle ? C'est là que s'est approfondie de manière décisive la foi traditionnelle au Dieu de Moïse. Pour sa part, l'Ancien Testament reflète différents points de vue sur l'Exil : les croyants ne réagissent pas tous de la même manière devant une même crise. Trois grandes attitudes s'y côtoient : une mise en accusation de Dieu, puis la recherche des responsabilités humaines, enfin une conversion à l'espérance.

Dieu est mis en accusation

L'Exil a été une épreuve implacable : en 587, selon 2 R 25,1-26, les armées babyloniennes envahissent une nouvelle fois le royaume de Juda, elles prennent et incendient Jérusalem. Le temple est détruit. Le roi est déporté à Babylone avec les élites. Un gouverneur est installé à sa place. Des colonies d'étrangers sont implantées dans la nouvelle province babylonienne de Palestine. L'économie est ruinée. A la guerre succède la famine car les ressources ont été pillées, les villes et villages incendiés, la population décimée. On trouve un écho des premières réactions qui ont suivi le désastre en Lm 2,4-22 et Ps 137. Écoutons les survivants parler de Dieu : « Dieu se comporte comme un ennemi » Lm 2,5.

« Pourquoi est-il dans une telle colère » Lm 2,22 ? A ce moment, un grand soupçon pèse sur la foi. Sous le choc de l'épreuve, Dieu est accusé, perçu comme absent, hostile. Il fait même la guerre aux croyants ! Cela, c'est écrit dans la Bible. Les responsables emmenés au loin, comme le peuple qui est resté au pays, ne veulent pas encore admettre qu'ils sont entrés dans une nouvelle époque. Ils ne retrouveront jamais la religion ni les institutions politiques de leurs ancêtres. Ils doivent tourner la page. Jérémie l'a compris et les avertit : l'Exil va durer ! (Jr 29,4-9). L'avenir lui donnera raison ; mais parmi ses contemporains, qui pouvait l'imaginer ? L'Histoire ne revient jamais sur ses pas !

Qui est responsable du déferlement des malheurs ?

Jusqu'ici, une évidence s'impose donc : Dieu est « en colère ». Mais d'où vient cette colère ? Selon la foi qui est la sienne et sa situation sociale, chaque groupe propose sa vision, sa « relecture » du passé ; avec le temps, on va moins accuser Dieu que les autres croyants, jugés infidèles. Une première « relecture » (voir 2 R 23, 19-27) vient d'un groupe de laïcs cultivés. Ce sont peut-être d'anciens fonctionnaires royaux. Ce groupe est attaché aux principes d'une réforme religieuse et politique comme celle entreprise par le roi Josias (VII^os.). La Loi de Moïse est son signe de ralliement. On l'appelle école deutéronomiste. Selon ces auteurs, c'est l'infidélité des rois qui a provoqué la colère de Dieu. Ils ont introduit les idoles des cananéens, se sont alliés aux puissances étrangères. Un roi comme Josias avait bien essayé de redresser la situation, mais son exemple ne fut pas suivi. En refaisant l'histoire de leur pays, ces auteurs déplorent que pendant plusieurs générations les rois aient tourné le dos à leur Dieu (par ex. 1 R 14,21-24 ; 2 R 16,1-4 ; 2 R 21,1-16 etc.). Pour eux, l'Exil est principalement le résultat des fautes de leurs dirigeants.

N'est-ce pas plutôt la faute du peuple qui n'a pas suivi ses prêtres ? Tel est le point de vue que l'on devine chez un deuxième groupe, des prêtres en exil : Gn 6,5-8 ; Ex 19,3-8 ; 31,12-18 ; Nb 15,32-36 ; Nb 16,1-34. Ils accusent leur peuple : il devait être une nation sainte, mais il s'est éloigné de ce grand idéal de pureté. Or c'est la mort qui attend celui qui enfreint les règles de sainteté, les règles qui régissent le shabbat, la pureté du sacerdoce et les sacrifices (voir par ex. Lv 8-10). Toutefois, le projet qu'ont les prêtres reste bien de témoigner de la grandeur de leur religion à l'étranger, et surtout de revenir sur leur terre (Nb 14,2-9) ; ils rêvent de reconstruire le Temple pour restaurer le culte (cf. Ex 35-40). Dieu, pensent-ils, n'est jamais aussi bien servi que par ses prêtres !

En exil vivait aussi un prêtre qui avait plus ou moins partagé les mêmes idées et dont nous avons les écrits sous le nom d'Ezéchiél (lire Ez 20,1-44; 23,38-40). Des compatriotes se sont plaints à lui parce que l'Exil se prolonge, que ses promesses de retour ne se réalisent pas (Ez 12, 22-27). On lui demande : pourquoi les enfants nés en exil ont-ils à payer pour les fautes de leurs pères ? Pourquoi Dieu ne les ramène-t-il pas au pays ? Sous-entendu : Dieu est injuste envers eux (Ez 18,1-4). C'est que l'idée d'une punition collective voulue par un Dieu en colère quoique juste, commence à faire problème !

Dieu retourne vers son peuple ... pour le tourner vers l'avenir !

Avec le (ou les ?) prophète (s) désigné (s) comme second Isaïe se produit un nouveau déplacement dans la manière de rappeler l'Exil. Cet auteur n'ignore pas les questions que l'on a posées avant lui. Il a gémi très fort sur la ruine de son pays : "Voilà un peuple pillé et ravagé" Isaïe 42,18-25. Pour lui aussi, la « colère » de Dieu était en cause : "Le Seigneur a déversé sur Israël la fureur de sa colère, le déferlement de la guerre." (42,25). Mais soudain il assiste à un renversement de situation. Vers 538, il apprend les victoires du roi perse Cyrus sur Babylone : Is 43,1-8 ; 44,24-45,3. Les déportés vont pouvoir retourner chez eux, revivre l'"exode".

Plus besoin de "ressasser le passé". Les interventions d'Isaïe sont tissées de relectures prometteuses, entièrement tournées vers le futur : cf. Isaïe 43,14-21. Autrement dit, on ne va penser désormais aux tragédies passées que pour mieux se préparer à ce qui va arriver ! Le visage de Dieu « change » totalement : c'est maintenant le visage d'un Dieu libérateur et rédempteur. Dans la foi, l'épreuve se transforme en passage vers le nouveau. Finalement un homme, choisi par Dieu incarnera cette nouvelle confiance dans l'avenir. Il sera le héros du retour de l'Exil, c'est « le Serviteur » d'Isaïe (Is 42,1-7) : il reconstruira, il réparera les déchirures. Mais il engage son œuvre de bienfaisance alors que les résistances se renforcent (Is 49,1-9 ; 50,4-14). Finalement il est mis à mort ; or sa mort, racontée après coup par ses disciples, est moins présentée par eux comme un anéantissement que comme la lumière de Dieu qui se répand sur toute la terre (Is 52,13 – 53,12). Comme si c'était par la porte de l'épreuve qu'il fallait maintenant entrer dans l'avenir.

De l'Exil à l'Évangile

Plus près de nous, les évangélistes ont compris l'Exil en fonction des épreuves de Jésus. Sur les traces de Jean-Baptiste, et plus que lui encore, Jésus a pu annoncer l'évangile dans une ambiance de fin de l'Exil (Mc 1,9-13 ; Mt 4,12-17). Il a fait siennes les prophéties d'Isaïe appelant à rassembler le peuple de Dieu (Lc 4,16-21 ; Mt, 5,3-6) ; sa mission, c'est celle du Serviteur qui souffre pour Dieu (Mt 8,16-17 ; Mt 12,15-21). Après Pâques, enfin, les premières communautés l'ont chanté et ont vu en lui le « Serviteur » d'Isaïe, exalté par Dieu parce qu'il a librement été au-devant de la croix (Ph 2, 6-11). C'est pour cela, à cause de la foi en Jésus ressuscité, que nous croyons en un au-delà de toutes nos épreuves. »

Maurice Morand

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES DU 2 AU 7/8

Comme tous les ans, le diocèse organise un pèlerinage à Lourdes. Cette année, il aura lieu du lundi 2 au samedi 7 août, sous la présidence de Mgr Jérôme Beau, avec le P. Eric Vinçon comme prédicateur.

Voici ce qu'en dit le P. Vinçon : « *Alors que nous sommes encore dans une période d'incertitude, organiser un pèlerinage à Lourdes, dans des conditions sanitaires qu'il nous faudra respecter, devient une source d'espérance et d'action de grâce : espérance qu'arrivent des jours meilleurs et tout en portant nos intentions de prières à la Grotte de Massabielle, chanter un cantique d'action de grâce au Seigneur à la suite de Marie qui reconnaît l'action de Dieu auprès des plus pauvres et des tout petits. Lourdes est, comme nous le dit Mgr Olivier Ribadeau Dumas, recteur du sanctuaire, "une invitation à mettre davantage encore notre confiance en Celui à qui rien n'est impossible ... Dans cette situation difficile, il me semble que Lourdes a plus que jamais une mission particulière à remplir." Confiants, avec l'audace de Bernadette, venons à Lourdes !* »

Le trajet se fera en car avec un départ de Bourges. La date limite d'inscription est fixée au 5 juillet. Le tract d'information et d'inscription est disponible auprès du curé (qui peut l'envoyer par internet).

LE DENIER DE L'ÉGLISE : DESTINÉ À FAIRE VIVRE LES PRÊTRES

Un abonnement Netflix coûte 15 €/mois, un paquet de cigarettes 10€. Nous trouvons facilement de l'argent pour les loisirs, mais sommes-nous prêts à sacrifier un de ces petits plaisirs pour soutenir les prêtres et la mission de l'Église ?

Un don ponctuel de 100 € ne coûte réellement que 33 € après déduction fiscale.

Les ressources financières des prêtres, ne proviennent que de vos dons. Le Denier de l'Église permet de subvenir aux besoins de la vie quotidienne, de donner accès à l'assurance maladie et d'assurer une retraite. Le Denier de l'Église permet aussi de former les séminaristes et les diacres, et de rémunérer des laïcs en mission ecclésiale.

Votre soutien est indispensable.

La campagne du Denier de l'Église a commencé en avril et se poursuit en mai. Vous trouverez une enveloppe du Denier de l'Église au fond de l'église !

Par avance, merci.

CET ÉTÉ, LE PÈRE ALAIN QUITTERA LE DIOCÈSE DE BOURGES

« Depuis septembre 2017, je suis curé des deux paroisses de Saint-Jean et Saint-Germain. Cela fait donc presque quatre ans que j'essaye de vous connaître, de vous comprendre et de vous accompagner au mieux sur les chemins de la foi. Évidemment en quatre ans, je me suis attaché à un certain nombre d'entre vous et certains se sont attachés à moi...

Cependant, depuis quelque temps, je n'arrive plus à bien vivre dans l'Église du Berry. J'ai longtemps défendu ce qui me tenait à cœur ainsi que mes convictions dans les missions qui m'ont été confiées par les évêques successifs du Diocèse de Bourges mais j'ai le sentiment d'être de moins en moins entendu aussi bien au niveau du Diocèse, que du Doyenné, ou des deux paroisses qui m'ont été confiées. Les conditions de vie liées à la crise sanitaire actuelle n'ont rien arrangé ces derniers mois.

Aujourd'hui, je ne me sens plus capable de vivre ma mission de prêtre en Berry et je suis amené, après un long discernement, à quitter le diocèse pour essayer de retrouver des raisons de vivre, de croire, d'aimer et d'espérer.

Avec l'accord de Mgr Jérôme Beau que je remercie de sa compréhension, je vais donc quitter le Berry à la fin de l'été pour rejoindre le Diocèse de Nantes qui a accepté de m'accueillir, en tenant compte de mon désir de ne plus assumer de tâches de responsabilité en paroisse et de m'investir plutôt dans des missions d'accompagnement. Et je m'en remets à Dieu pour la suite de mon ministère en Église.

Nul doute que Mgr Beau essaiera de trouver la meilleure solution pour accompagner les deux paroisses de Saint-Jean et Saint-Germain. Quant à moi, je ne souhaite pas d'au revoir officiel : je rappelle que chaque messe se termine par un envoi en mission qui concerne chacun d'entre nous, y compris les prêtres.

Je vous ai souvent dit que toute vie humaine, y compris celle d'un prêtre, est confrontée au combat spirituel. Et je vous ai toujours rappelé que la sainteté n'était pas réservée à une élite et que tout homme, toute femme, y était appelé, quels que soient ses qualités et ses défauts. Avec vous pendant quatre ans, j'ai essayé de vivre la sainteté, l'amitié avec le Seigneur.

Merci à tous ceux qui m'ont supporté, à ceux qui m'ont porté de bien des manières et à tous les autres. Merci à André (†), Bernard, Éric, Jacques, les Fils de la Charité qui m'ont aidé à assurer le service eucharistique, à Denis, diacre, à son épouse Monique, à Suzette la secrétaire de Saint-Germain, aux membres des deux Équipes d'Animation Paroissiale et à tous les bénévoles qui se sont investis d'une manière ou d'une autre dans les deux paroisses.

Prions les uns pour les autres afin que le Seigneur fasse grandir en chacun de nous la foi, l'espérance et la charité. Et mettons notre confiance dans la miséricorde de Dieu. »

Alain

AVENIR DES DEUX PAROISSES APRÈS LE DÉPART DU PÈRE ALAIN

A la demande de Mgr Jérôme Beau, le Père Eric Récopé a accepté de devenir administrateur paroissial (c'est-à-dire responsable par intérim) de la Paroisse Saint-Jean pour une durée de trois ans. Avec le Père Bernard Kippeurt, il résidera au presbytère Saint-Jean.

A la demande de Mgr Beau, le Père Emmanuel Audat, vicaire de la Paroisse Saint-Guillaume, a accepté de devenir administrateur paroissial (c'est-à-dire responsable par intérim) de la Paroisse Saint-Germain pour une durée d'un an. Il continuera à habiter le presbytère Sainte-Barbe.

Quant au Père Jacques Robbe, pour des raisons de santé, il va rejoindre dans les semaines à venir la maison mère des Fils de la Charité à Issy les Moulineaux.

COMPTES 2020 DE LA PAROISSE

Le 7 avril, le Conseil Économique paroissial (CEP) a étudié les comptes de l'année 2020 et les a approuvés. Une fois par an, les comptes des paroisses, des services et de la curie sont additionnés pour constituer les comptes de l'Association Diocésaine de Bourges qui sont contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes.

Le déficit de l'année s'élève à 1.618,53 € (5.431,25 € d'excédent en 2019).

Il y a une stabilité globale des dépenses de fonctionnement (25.240 €) et des dépenses d'amortissement (10.159 €)

- ♦ avec une baisse importante des dépenses de chauffage de la chapelle St-Paul de 2.707€ (- 43 %)
- ♦ et une hausse de l'entretien des biens immobiliers de 3.389 € (+ 66%) dont 7.238 € de dépenses pour l'amélioration de l'éclairage de l'église St-Jean

Une baisse importante des recettes, due en grande partie à la crise sanitaire :

- ♦ baisse des quêtes paroissiales de 930 € (- 10 %)
- ♦ baisse des quêtes baptêmes de 488 € (- 61 %) et des offrandes baptêmes de 724 € (- 45 %). 16 baptêmes ont été célébrés en 2020 (25 en 2019).
- ♦ aucun mariage n'a été célébré en 2020, comme en 2019
- ♦ baisse des quêtes obsèques de 3.687 € (- 58 %) mais hausse du casuel obsèques de 1.625 € (+ 39 %) due à l'augmentation du montant unitaire décidé par l'Évêque au 1/1/2020 (casuel passé de 170 € à 250€). 59 obsèques ont été célébrées en 2020 (71 en 2019).
- ♦ baisse des locations de salles de 2.590 € (- 17 %)
- ♦ absence de marché de Noël en 2020 : alors qu'il y avait eu 876 € de recettes en 2019
- ♦ avec néanmoins une hausse de la collecte paroissiale de 1.754 € (+ 18 %)

Par ailleurs, la paroisse a réalisé deux investissements en 2020 :

- ♦ l'acquisition d'un nouveau photocopieur Konica Minolta pour 1.753,32€ (pour remplacer le précédent matériel, en location)
- ♦ la fourniture et la pose de quatre volets roulants sur les portes-fenêtres du presbytère pour 2.396,02 €.

CALENDRIER PAROISSIAL ET DIOCÉSAIN (SOUS RÉSERVE)

- ♦ réunion de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) : mercredi 2 juin

NOS PEINES... LES OBSÈQUES SUR LA PAROISSE - AVRIL 2021

Albina DA COSTA - André LARCHER - Jacqueline COLLIAT- Jacqueline LEBLANC
Élise YANG

PROCHAINES MESSES PAROISSIALES POUR LE MOIS D'AVRIL 2021

(sous réserve des consignes sanitaires)

- ♦ Messes en semaine : du mardi au vendredi à 9 h, à l'église Saint-Jean
- ♦ Dimanche à 10 h 30 : à la chapelle Saint-Paul

| MAI 2021 | LIEUX | |
|---|--|-----------------------------|
| | PAROISSE SAINT-JEAN | PAROISSE SAINT-GERMAIN |
| 5^{ème} dimanche de Pâques | | |
| Dimanche 2 mai | Saint-Paul | <i>Asnières-les Bourges</i> |
| 6^{ème} dimanche de Pâques | | |
| Dimanche 9 mai | Saint-Paul | <i>Saint-Germain du Puy</i> |
| Ascension du Seigneur | | |
| Jeudi 13 mai | Saint-Paul | Saint-Germain du Puy |
| 7^{ème} dimanche de Pâques | | |
| Dimanche 16 mai | Saint-Paul | <i>Fussy</i> |
| Pentecôte | | |
| Samedi 22 mai | Cathédrale à 15 h 30 : confirmation d'adultes | |
| Dimanche 23 mai | Saint-Paul | Saint-Germain du Puy |
| Sainte Trinité | | |
| Dimanche 30 mai | Saint-Paul | <i>Moulin sur Yèvres</i> |

| JUIN 2021 | LIEUX | |
|---|---------------------|-----------------------------|
| | PAROISSE SAINT-JEAN | PAROISSE SAINT-GERMAIN |
| Fête du Corps et du Sang du Christ | | |
| Dimanche 6 juin | Saint-Jean | <i>Asnières-les Bourges</i> |
| 12^{ème} dimanche du temps ordinaire | | |
| Dimanche 13 juin | Saint-Jean | Saint-Germain du Puy |